

MESSAGE DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

Bonjour à chacun et à chacune d'entre vous,

2013 s'achève, année marquée par l'élection d'un nouveau conseil municipal. Merci de votre confiance exprimée sans équivoque. Merci à vous qui êtes allés voter et ce, quelque soit le vote exprimé. Merci également à ceux qui quittent pour le travail accompli et un merci particulier à Monsieur Gaston Gaudreault pour toutes les années consacrées au service de la population.

Le 19 décembre prochain, nous adopterons le budget 2014 ainsi que le plan triennal des immobilisations de la Municipalité. Compte tenu de nos obligations et de nos orientations, les choix difficiles qui seront nôtres tiendront compte de la capacité de payer des citoyens. Nous vous invitons à assister aux réunions publiques du conseil, les dates de celles-ci étant disponibles sur le site web de la Municipalité.

En terminant, Joyeux Noël et Bonne Année 2014 à vous ainsi qu'à tous ceux et celles qui vous sont chers. Salutations et vœux particuliers aux personnes seules ou malades ainsi qu'à celles qui traversent des moments difficiles. Puissiez-vous trouver près de vous support et solidarité.

Salutations

Paul-Eugène Gagnon, maire, pour le conseil municipal

Sommaire

MESSAGE DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

INFORMATIONS MUNICIPALES

- Rapport du maire sur la situation financière
- Congé de la période des fêtes
- Séances du conseil municipal
- Certificat de reconnaissance
- Recrutement d'un membre au Comité consultatif d'urbanisme
- Stationnement dans les rues
- Horaire des cueillettes
- Collecte des sapins de Noël
- Dépôt des déchets dangereux
- Lampes de rues éteintes
- Ne laissez pas le feu gâcher votre temps des fêtes

INFORMATIONS COMMUNAUTAIRES

- Corporation de développement touristique
- Bibliothèques municipales
- Mme Lina St-Laurent, bénévole de l'année
- Recrutement Comité Phares
- Club des 50 ans et plus de Luceville
- Sentier de ski de fond et de raquette
- Tae-boxe
- Hip hop
- Projet paroissial de revitalisation pastorale
- Chanter la vie: tournoi de jeu
- Une belle idée pour un cadeau de Noël
- Musée des grands québécois
- Horaire des patinoires

CONSEIL MUNICIPAL

Paul-Eugène Gagnon	maire
Nathalie Pelletier	siège no 1
Jocelyn Ross	siège no 2
Stéphanie Gaudreault	siège no 3
Pierre Beaulieu	siège no 4
Bertrand Lechasseur	siège no 5
Yves G. Ouellette	siège no 6



Rapport du maire sur la situation financière

Mesdames, Messieurs,

Je vous présente aujourd'hui le rapport sur la situation financière de notre Municipalité, tel que le prévoit le Code municipal à l'article 955 et la loi sur le traitement des élus municipaux à son article 11.

L'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2012, a généré des revenus pour la Municipalité de 3 639 603 \$ alors que les charges de fonctionnement s'élevaient à 3 503 489 \$, ce qui a amené à un excédent de l'exercice de 136 114 \$.

À la fin de l'exercice financier 2012, la dette à long terme de la Municipalité était de 6 195 100 \$.

La charge de cette dette à long terme se répartit comme suit :

1.	Pour l'ensemble des contribuables de la Municipalité	2 475 391 \$
2.	Pour une partie des contribuables de la Municipalité	2 078 973 \$
3.	Dû par le gouvernement du Québec	1 640 736 \$

Le pourcentage de la dette représente 2,4 % de la richesse foncière uniformisée de la municipalité de Sainte-Luce qui est de 258 821 673 \$.

En 2012, le remboursement de la dette à long terme était de 399 418 \$, alors que les frais de financement étaient de l'ordre de 195 396 \$.

Pour ce qui est de l'exercice financier 2013, nous évaluons être en mesure de dégager un léger surplus.

En 2013, plusieurs projets importants ont été mis de l'avant :

- Remplacement de la conduite d'aqueduc et construction d'une conduite d'égout domestique sur la route 132 Ouest;
- Remplacement d'un ponceau à grand diamètre au rang 3 Ouest (ruisseau Parent);

- Construction d'un égout domestique dans la rue St-Viateur et branchement de La Grande Maison;
- Réfection d'un ponceau à grand diamètre au ruisseau de la Tannerie (rue St-François);
- Travaux de déphosphatation aux étangs d'épuration du secteur Luceville;
- Construction d'une conduite d'égout domestique, rue St-Louis;
- Construction de nouveaux trottoirs à la promenade de l'Anse-aux-Coques;
- Pavage d'une partie de la rue des Coquillages;
- Revêtement des tennis municipaux;
- Rénovation du garage municipal (80, rue des Érables).

Comme vous pouvez le constater, il y a eu beaucoup d'action en 2013. Je tiens à souligner que plusieurs travaux ont été réalisés par l'équipe des travaux publics de la Municipalité. Je les félicite pour leur excellent travail.

Pour 2014, un projet majeur retient notre attention, c'est la réfection de la rue St-Alphonse (route 298). Ce projet aurait dû se réaliser en 2013, mais à cause des restrictions budgétaires du gouvernement du Québec, il n'a pu se réaliser.

Dans les semaines qui viennent, je contacterai les autorités gouvernementales, pour que ce dossier aille de l'avant, tout comme le pavage et la construction d'un nouveau trottoir sur la rue St-Pierre Est.

Un autre projet important pour 2014, est la poursuite du dossier de la route 132 Ouest, en ce qui a trait au remplacement de la conduite d'aqueduc et la construction d'une conduite d'égout domestique.

Comme vous pouvez le constater, nous avons beaucoup de projets intéressants qui font en sorte que notre municipalité s'améliore.

Dans les semaines qui viennent, nous procéderons à l'élaboration du budget pour l'année 2014. Encore une fois, nous entreprenons cet exercice dans l'esprit de maintenir votre compte de taxes au plus bas niveau possible, tout en s'assurant d'une prestation de services adéquats.

Pendant cet exercice budgétaire, nous analyserons et ferons la mise en jour du programme triennal des dépenses en immobilisation. Évidemment, tous les projets subventionnés en infrastructures seront priorisés.

Comme le prévoit l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, voici la rémunération attribuée aux membres du conseil municipal en 2013:

- Le salaire du maire est fixé à 12 301,20 \$ par année;
- Le salaire de chaque conseiller est fixé à 4 100,40 \$ par année;
- Une allocation de dépenses au montant de 6 150,60 \$ par année est allouée au maire et une de 2 050,20 \$ par année pour les conseillers.

En 2013, comme membre du conseil de la MRC de La Mitis, le maire reçoit un salaire de 3 565,81 \$ et une allocation de dépenses de 1 782,90 \$.

Je dépose également la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ conclus durant la dernière année, ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la même période, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

LISTE DES CONTRATS

- BPR Groupe-Conseil	83 123,24 \$
- Compagnie Wilfrid Allen ltée	103 859,59 \$
- Construction BCK inc.	258 662,68 \$
- Dessau inc.	55 440,95 \$
- Les Entreprises Claveau ltée	36 826,61 \$
- Les Excavations Léon Chouinard	194 406,67 \$
- Exploitation Jaffa inc.	84 976,32 \$
- Financière Banque Nationale	142 684,55 \$
- Groupe Ultima	58 979,00 \$
- Groupe Gaz-O-Bar inc.	29 361,08 \$
- Construction Gilles Langlois	42 518,91 \$
- Les Pavages Laurentiens	73 480,99 \$
- Transport Gino Bois	344 925,00 \$
- Roche ltée	122 260,89 \$
- SSQ Société d'assurance-vie inc.	39 262,70 \$
- Terre-Eau inc.	34 416,78 \$

Enfin, vous trouverez ci-bas un tableau regroupant les différents règlements d'emprunt de la Municipalité, au 31 décembre 2012.

SERVICE DE LA DETTE

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT ET EMPRUNTS À LONG TERME

	No de régl.	Objet du règlement	Année d'émission	Terme en années	Solde au 31-12-2012
RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	358-93	Réhabilitation aqueduc / Route 132	1994	20	29 500 \$
	389-97	Construction égout / bassins aérés	1998	20	391 700 \$
	392-98	Construction égout / bassins aérés	1999	20	985 700 \$
	R-2002-27	Approvisionnement et traitement eau	2005	10	34 400 \$
	R-2003-33	Parc industriel	2005	20	16 600 \$
	R-2003-36	Égout Luc Babin	2005	20	11 200 \$
	R-2003-37	Côte de l'Anse / Route 298 / rue des Villas	2004	20	122 600 \$
	R-2003-38	Aqueduc Rang 2 Est	2005	20	14 800 \$
	R-2003-40	Égout Route 132 Ouest	2004	20	50 600 \$
	R-2004-53	Aqueduc / pavage	2006	15	62 900 \$
	R-2005-59	Pavage rues Eudore-Allard / Côté / Coquillages	2006	10	52 600 \$
	R-2006-70	Camions incendie	2008	10	209 500 \$
	R-2006-71	Pérennité - Étangs aérés (secteur Luceville)	2008	15	250 400 \$
	R-2009-121	Aqueduc Fleuve Ouest	2010	20	156 700 \$
	R-2010-129	Pavage Rang 3 Ouest	2011	10	108 600 \$
	R-2010-135	Rue Lucia-Fréchette	2011	10	75 200 \$
	R-2010-136	Réfection installations sportives	2011	10	52 900 \$
	R-2010-137	Rue St-Elzéar/St-Charles	2011	20	342 483 \$
	R-2010-138	Ingénieurs aqueduc 132 Est	2012	20	100 460 \$
	R-2011-151	Achat de machinerie	2012	10	612 090 \$
R-2011-152	Achat d'un bâtiment	2012	20	472 190 \$	
R-2011-153	Infrastructures Aqueduc 132 Est	2012	20	1 413 950 \$	
R-2011-154	Développement rue Caron	2012	5	504 327 \$	
R-2011-155	Déficit 2010 Grandes Marées	2012	5	101 700 \$	
DLT	Contrat	Acquisition de terrain - Jean-Eudes Caron	2010	4	22 000 \$
	Total				6 195 100 \$

Ce rapport sera publié dans la prochaine édition du Coquesillon.

Paul-Eugène Gagnon, maire

Collecte des ordures et de la récupération 2014

Secteur Luceville et rangs

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30			
							30	31						30	31												
MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9
11	12	13	14	15	16	17	8	9	10	11	12	13	14	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23	24	15	16	17	18	19	20	21	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28	27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
							29	30																			
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	8	9	10	11	12	13	14
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27
28	29	30					26	27	28	29	30			23	24	25	26	27	28	29	28	29	30				

Collecte des résidus verts



Collecte de la récupération



Collecte des ordures



Collecte des encombrants

Collecte des ordures et de la récupération 2014

Sainte-Luce, Route 132, route du Fleuve et rues

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						4						1												5			
5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12			
12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19			
19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26			
26	27	28	29	30			23	24	25	26	27	28	29	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						2						7												2			
4	5	6	7	8	9	10	1	2	3	4	5	6	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16				
11	12	13	14	15	16	17	8	9	10	11	12	13	14	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23			
18	19	20	21	22	23	24	15	16	17	18	19	20	21	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
25	26	27	28	29	30	31	22	23	24	25	26	27	28	27	28	29	30	31									
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
						6						3												6			
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13			
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19			
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27		
28	29	30					26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29	30	31						

Collecte des résidus verts

Collecte de la récupération

Collecte des ordures

Collecte des encombrants

Informations municipales

CONGÉ DE LA PÉRIODE DES FÊTES

Les bureaux de la Municipalité seront fermés du lundi 23 décembre 2013 au vendredi 3 janvier 2014 inclusivement.

Un service sera disponible pour les urgences municipales, tel un bris d'aqueduc, au 418 732-0298. Pour un incendie ou le transport ambulancier, composez le 911.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal ont lieu au Centre Gabriel-Nadeau, 1 rue Langlois, à compter de 20 h, aux dates suivantes pendant l'année 2014:

Lundi	6 janvier
Lundi	3 février
Lundi	3 mars
Mardi	7 avril
Lundi	5 mai
Lundi	2 juin
Lundi	7 juillet
Lundi	4 août
Lundi	8 septembre
Lundi	6 octobre
Lundi	3 novembre
Lundi	1 ^{er} décembre

Le projet d'ordre du jour sera disponible sur le site Internet de la Municipalité le matin de la tenue de chacune des séances, à l'adresse suivante: www.sainteluca.ca

CERTIFICAT DE RECONNAISSANCE

Municipalité amie des aînés

En octobre dernier M. Réjean Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés a désigné officiellement Sainte-Luce « **Municipalité amie des aînés** » pour son engagement envers les personnes âgées pour leur permettre de s'épanouir et de vieillir tout en demeurant actives au sein de la communauté.

Par son action en faveur des aînés, la municipalité de Sainte-Luce contribue à bâtir une société pour tous les âges où il fait bon vieillir chez soi.



**Municipalité
amie des aînés**

RECRUTEMENT D'UN MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Le conseil de la Municipalité de Sainte-Luce est à la recherche d'une personne pour faire partie de son comité consultatif d'urbanisme.

Le Comité consultatif d'urbanisme est composé de 5 membres tous nommés par le conseil. Il étudie tous les dossiers d'urbanisme qui lui sont soumis par le conseil municipal. Souvent le Comité consultatif d'urbanisme analyse les demandes de dérogations mineures et des plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de faire des recommandations au conseil municipal.

De façon générale, le Comité consultatif d'urbanisme siège une fois par mois en soirée.

La personne choisie sera nommée pour un mandat de deux ans. Une somme de 30\$ par réunion est versée à chaque membre du Comité consultatif d'urbanisme à titre de remboursement de frais.

Toute personne intéressée à faire partie du Comité consultatif d'urbanisme doit faire parvenir son curriculum vitae au soussigné d'ici le 15 janvier 2014.

Jean Robidoux
Directeur général
1, rue Langlois
Sainte-Luce (Québec) G0K 1P0
sainte-luce@sainteluca.ca

LA SQ VOUS INFORME

Stationnement dans les rues

Il est à noter que depuis le 15 novembre dernier, il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23 h et 7 h et ce, jusqu'au 15 avril prochain.

Ce règlement municipal s'applique partout sur le territoire de Sainte-Luce.

De plus, il est à noter que l'amende reliée à ce règlement est de 30 \$ plus les frais qui s'appliquent.



COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

La période des fêtes est à nos portes et il sera bientôt temps de décorer sa maison d'un magnifique arbre de Noël. Votre arbre égayera votre atmosphère et remplira votre maison d'une agréable

senteur.

Après les fêtes, lorsque vous voudrez disposer de cet élément de verdure, pourquoi le mettre aux rebus ? Les arbres de Noël font eux aussi partie des matières qu'on peut recycler ou réutiliser, et ainsi contribuer à l'amélioration de notre environnement.

La municipalité de Sainte-Luce en collaboration avec la MRC de La Mitis, invite donc toute la population à venir déposer leur arbre de Noël dépouillé de ses décorations au stationnement de l'édifice municipal de Sainte-Luce, au 1, rue Langlois, jusqu'au **samedi 12 janvier, de 8 h à 16 h**. Les sapins seront ensuite déchiquetés et réutili-

DÉPÔT DES DÉCHETS DANGEREUX

Huile, peinture et batteries

Le nouveau site de dépôt des déchets dangereux est maintenant disponible aux coordonnées suivantes:

Garage municipal de Sainte-Luce
80, rue des Érables

Le dépôt est situé à l'extrémité est de la cour. Il suffit de déposer vos déchets près du conteneur identifié à cet effet. Un employé municipal en disposera par la suite.

Le site est accessible en tout temps.

LAMPES DE RUES ÉTEINTES

La Municipalité de Sainte-Luce sollicite la collaboration des citoyens pour identifier les lampes de rues défectueuses et nous en informer.



Il suffit de communiquer avec Madame Monique Chouinard, à la réception du bureau municipal, au numéro 418 739-4317. Les lampes seront réparées dans le plus bref délai possible.

NE LAISSEZ PAS LE FEU GÂCHER VOTRE TEMPS DES FÊTES

L'avertisseur de fumée

- Vérifiez le bon fonctionnement de votre avertisseur de fumée, électrique ou à pile.
- Remplacez la pile si elle est faible ou morte.
- Remplacez votre avertisseur s'il est défectueux ou installé depuis plus de 10 ans.
- N'enlevez jamais la pile de votre avertisseur pour faire fonctionner un jouet ou un autre objet à pile.

Le sapin de Noël naturel

- Choisissez un arbre dont les aiguilles sont vertes et ne se détachent pas facilement.
- Installez-le à une distance d'au moins un mètre de toute source de chaleur, comme une plinthe électrique ou un foyer.
- Gardez toujours le pied du sapin humide en ajoutant de l'eau tous les jours.
- Éteignez toujours les lumières du sapin lorsque vous quittez votre domicile ou lorsque vous allez au lit.

Les lumières décoratives

- Utilisez des lumières décoratives homologuées CSA ou ULC.
- Pour vos décorations extérieures, installez des lumières conçues pour l'extérieur.
- Utilisez des guirlandes de lumières en bonne condition, non fendillées et non séchées.
- Fixez les guirlandes lumineuses à l'aide de ruban isolant et non pas avec des clous ou des punaises.

Les chandelles

- Allumez et placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet inflammable.
- Ne laissez jamais vos chandelles allumées sans surveillance.
- Assurez-vous que vos chandeliers sont résistants au feu et que leur base est stable.
- Rangez les allumettes et les briquets dans un endroit hors de la portée des enfants.

**N'oubliez pas:
pour toute urgence, composez le 911**

Votre service de prévention incendie



Informations communautaires



**CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE DE
SAINTE-LUCE**

Joyeux Noël

Les signes que l'été est bel et bien terminé sont de plus en plus évidents. Outre le vent froid et la neige qui nous donnent un peu les frissons, la glace a commencé à envahir la plage de l'Anse-aux-Coques. Un autre signe que l'été est désormais chose du passé, l'air glacé nous ramène aussi Rudolph, le petit renne au nez rouge. Celui-ci a été aperçu dernièrement tournoyant dans le ciel telle une comète effarouchée traversant la constellation d'Orion. Selon nos informations, notre ami Rudolph effectuait simplement un petit vol de reconnaissance avant la grande nuit de Noël.

Nous désirons profiter de ce moment, pour souhaiter à tous les résidents de Sainte-Luce de Joyeuses Fêtes et une Bonne et Heureuse Année 2014. De plus, nous souhaitons remercier chaleureusement toutes les personnes et les entreprises qui ont contribué à l'organisation du concours de sculptures de sable et du symposium les sculpturales de Sainte-Luce.

Ces précieux partenaires sont : la Municipalité de Sainte-Luce; la Caisse Desjardins de la Rivière Neigette; Radio NRJ et Rouge FM; la SADC de La Mitis; le CLD de La Mitis; M. Pascal Bérubé, ministre délégué au Tourisme; le Navigateur Villégiature; l'Auberge de l'Eider; Motel le Bec-Fin; Restaurant Normandin, Mont-Joli; Bistro-Bar Le Nipigon; le Resto Chez Dan; le Gîte la Maréchante; IGA Marché Dresdell; Dixie Lee Mont-Joli; Construction Gilles Langlois; Pharmacie Alain Thibeault; Nathalie Pelletier, correctrice; l'Association des marchands de Sainte-Luce; Les Mutuellistes de Mont-Joli; la Brasserie Molson; Ameublement Tanguay; Autocars Orléans Express; Boutique Aux grains de bois; Boutique Le Nomade; TVA/CFER-TV; Domaine de la Plage; Les Entreprises Claveau Ltée; Garage Mario De Champlain; Clinique vétérinaire de Luceville; Le grenier de Rosalie; Les Pêcheries de l'Estuaire; Marché de Sainte-Luce et la Boutique au Bout du monde.

François Loïselle, secrétaire
Corporation de développement touristique
de Sainte-Luce

Un endroit où bouquiner calmement?



Votre bibliothèque (secteur Sainte-Luce) sera ouverte, pareillement, les dimanches 22 et 29 décembre.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE—SECTEUR LUCEVILLE **Horaires de la période des Fêtes**

Durant la période des Fêtes, la bibliothèque de notre secteur sera fermée du :

19 décembre au 6 janvier inclusivement

Nos heures d'ouverture :

mardi : 13 h 30 à 16 h 30

mercredi : 19 h à 20 h 30

Au nom des bénévoles et en mon nom personnel, nous vous souhaitons :

Joyeux Noël et Bonne Année 2014 !

Vente de livres usagés

Nous vous rappelons que notre vente de livres usagés se poursuit. Nous avons de très beaux livres en parfait état et à un coût minime.

Venez faire un tour ! Il nous fera un immense plaisir de vous accueillir !

Martine Plante, responsable
Bibliothèque – secteur Luceville

FABRIQUE DE SAINTE-LUCE

Mme Lina St-Laurent, bénévole de l'année

Le 15 novembre dernier, la Fabrique de Sainte-Luce fêtait ses bénévoles au Centre communautaire Gabriel-Nadeau et lors de cet événement, madame Lina Saint-Laurent a été nommée bénévole de l'année 2013 et elle a également reçu le trophée Pierrette-Roussel.

Nos plus sincères félicitations, ma chère Lina, et merci pour tout ce que tu fais pour notre communauté. Nous apprécions ton travail, ta disponibilité, ton dévouement et ta grande générosité.

Les membres de l'Assemblée de Fabrique
Martine Plante, présidente

RECRUTEMENT COMITÉ PHARES

**VOUS ÊTES ENGAGÉ(E)S ET IMPLI-
QUÉ(E)S DANS VOTRE MUNICIPALITÉ ?**

Action Travail
Rimouski-Neigette

**LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE VOTRE
MUNICIPALITÉ VOUS TIENT À CŒUR ?**

Nous recherchons une personne-ressource qui agira à titre de « relayeur(euse) » dans la municipalité de Sainte-Luce. Son principal rôle sera de dépister les citoyens en recherche d'emploi ou sans emploi, afin de leur faire connaître les ressources et services disponibles et ce, en étroite collaboration avec la coordonnatrice et les autres membres du Comité Phares.

Si vous désirez plus d'informations, si vous voulez vous impliquer ou vous connaissez des gens qui sont intéressés, veuillez contacter Madame Josyane Jean, coordonnatrice du Comité Phares, et il me fera plaisir de vous rencontrer:

par téléphone au 418 775-1678 poste 207 ou
par courriel à phare_rn@globetrotter.net

VENEZ NOUS RENCONTRER

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE LUCEVILLE

Carte de membre



CLUB DES 50 ANS ET PLUS
DE LUCEVILLE

Le Club des 50 ans et plus de Luceville désire vous rappeler que les cartes de membres pour l'année 2014 sont disponibles. Vous pouvez vous la procurer en contactant Micheline tous les jeudis de 13 h à 16 h à la salle Louis-Philippe-Anctil ou par téléphone au 418-739-3552.

Soirée de danse

Le Club des 50 ans et plus de Luceville vous invite à une soirée de danse le 21 décembre à 20 heures à la salle Louis-Philippe-Anctil (secteur Luceville) avec le groupe Les Sympathiques. Un léger goûter vous sera servi et le prix d'entrée est fixé à 5 \$. Bienvenue à tous.

Don à la Société canadienne du cancer

Lors du lancement de son dernier album "Tout près de vous mesdames" qui a eu lieu le 19 octobre dernier à la salle Louis-Philippe-Anctil de Sainte-Luce, secteur Luceville, monsieur Ghislain Côté, de concert avec le Club des 50 ans et plus de Luceville, ont remis un don de 500 \$ à la Société canadienne du cancer pour supporter la recherche sur le cancer du sein. Mille mercis aux personnes venues nous encourager pour cette bonne cause.

Rencontre interclubs

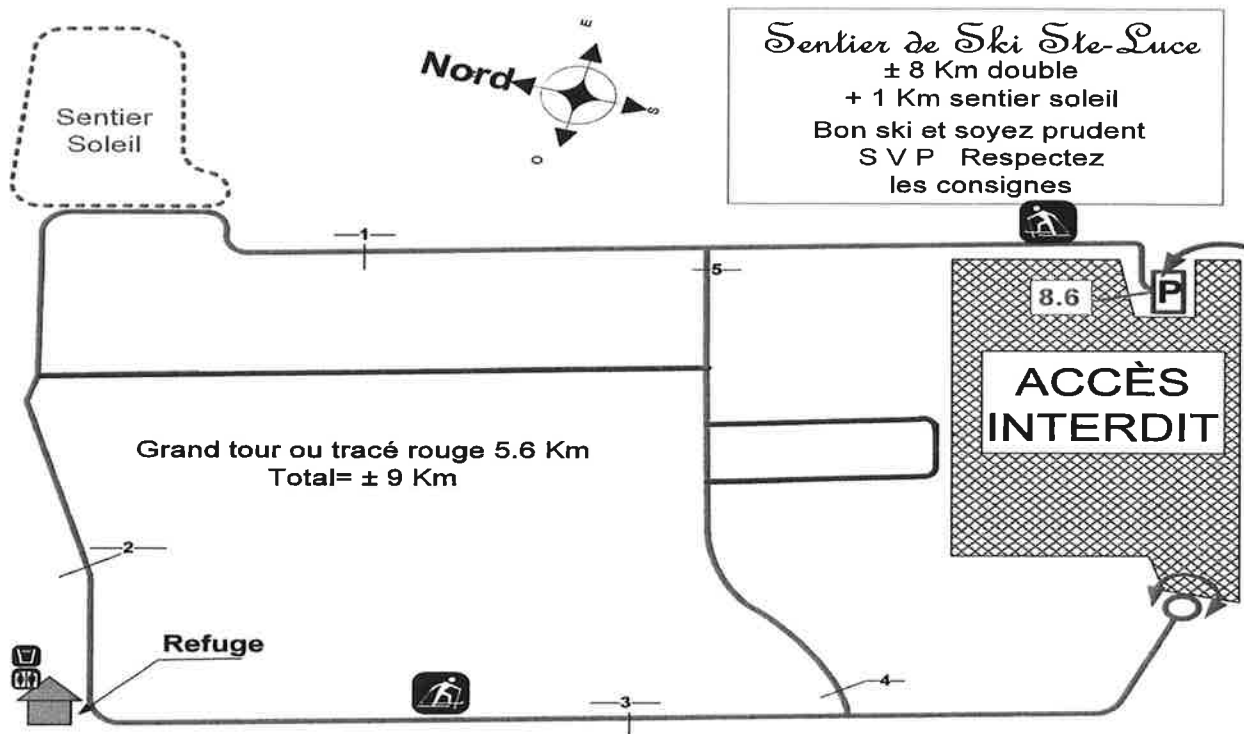
Le 21 novembre dernier, une rencontre interclubs du secteur de la Métis s'est déroulée à la salle Louis-Philippe Anctil. Cet événement s'est avéré un franc succès puisque 80 personnes ont participé à nos activités.

Reprise des activités régulières du club

Le Club des 50 ans et plus de Luceville avise ses membres que les activités régulières prendront fin le jeudi 12 décembre 2013 pour reprendre le mardi 14 janvier 2014.

Veuillez également prendre note que l'activité «Cartes et Skip Bo» qui avait lieu les lundis à 13 h 30 a été annulée dû à un manque de participation.

Le conseil d'administration profite de l'occasion pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes.



Le tracé des sentiers de ski de fond et de raquettes est également disponible sur le site Internet de la Municipalité de Sainte-Luce dans les formats JPEG et PDF. <http://www.sainteluce.ca> onglets /Loisir/Activités/Ski de fond.

TAE-BOXE

Nouvelle session de tae-boxe pour te remettre en forme après les fêtes débutant mardi le 7 janvier 2014 et ce, pendant 8 semaines à tous les mardis et jeudis de 18h15 à 19h15 à l'École des Bois-et-Marées de Luceville. Vous pouvez venir faire un essai avant de vous décider.

Pour info et ou inscription, contacter Louise Gagné au 418 739-5034.

HIP HOP

Lundi, sous-sol de l'église de Luceville
 18 h à 18 h 45 4 ans à 7 ans
 18 h 45 à 19 h 30 groupe garçons 5 à 12 ans
 groupe filles 8 à 11 ans
 19 h 30 à 20 h 30 groupe 12 à 14 ans
 Animatrices: Audrey-Ann Paquet
 Marie-Michelle Gagné
 Coût: 25 \$ par personne
 Durée: 27 janvier au 5 mai 2014
 Session de 15 semaines

JOYEUX NOËL
ET BONNE ANNÉE
2014



PROJET PAROISSIAL DE REVITALISATION PASTORALE

En 2012-2013 prenait naissance dans les différentes communautés chrétiennes de notre secteur, un projet pastoral de revitalisation paroissiale. Le but de cette démarche est de permettre aux gens d'échanger sur leur vision d'avenir concernant la vitalité de leur communauté chrétienne dans le contexte actuel que nous vivons. « Que faut-il faire pour maintenir notre communauté chrétienne vivante? ».

Un comité provisoire a été formé afin d'effectuer quelques rencontres auprès de certains regroupements pour entendre ce que les gens avaient à dire. Aussi, ils ont été invités à nous faire des propositions de changement. Nous aimerions maintenant vous entendre « VOUS » sur l'avenir de notre communauté chrétienne de Sainte-Luce. À vous la parole!

Nous vous invitons donc à une assemblée paroissiale qui aura lieu :

**Le mercredi 22 janvier 2014
à la salle Louis-Philippe-Anctil à 19 h**

PS. Nous tenons à vous rassurer, il ne s'agit pas d'une activité de recrutement.

Chanel Roussel
Responsable du comité provisoire

CHANTER LA VIE Tournoi de beu

Tournoi de beu au profit de Chanter la vie
Samedi le 8 février 2014 à la salle Louis-Philippe-Anctil
Inscription : entre 16 h 30 et 17 h 30
Début : 17 h 30
Cantine sur place
Pour informations : 418 721-3345

Merci et belle journée!

Karine Côté



UNE BELLE IDÉE POUR UN CADEAU DE NOËL ?

Vous voulez faire plaisir à un proche pour le temps des fêtes, souligner un anniversaire ou vous offrir une belle soirée pour la Saint-Valentin ?

Achetez un billet pour le prochain spectacle du groupe Nostalgie qui aura lieu le samedi 15 février 2014 à 20 h, à la nouvelle salle de concert de la Polyvalente Paul-Hubert, à Rimouski.

Le billet est 20 \$
et les profits sont entièrement versés
pour la restauration du clocher de l'église de Sainte-Luce
qui aura 100 ans en 2014 !

Réservez en téléphonant au 418 739-4903 (Marie-Claire)
ou 418 739-4162 (Nicole).

MUSÉE DES GRANDS QUÉBÉCOIS

À Sainte-Luce, ancienne église de Luceville, se tiendra le musée des Grands Québécois.

60 tableaux grand format, représentant des québécoises et des québécois qui ont façonné le Québec, seront exposés du 23 juin au 13 septembre 2014. Ils sont signés par l'artiste portraitiste Marie-Josée Hudon.

Le musée est ouvert tous les jours de 10 h à 17 h. L'admission est de 5 \$ pour les 18 ans et plus. La location d'un audio guide est disponible, ainsi que la projection de petits films concernant certains personnages exposés.

Ce musée est consacré à notre patrimoine humain. Il représente une autre forme de mémoire.

C'est un rendez-vous à ne pas manquer avec des artistes, des écrivains, des sportifs, des politiciens, des gens d'affaire, des humoristes, des scientifiques, des religieux, nos deux Saints du Québec etc.

Imaginez tous ces grands réunis sous un même toit.



HORAIRE DES PATINOIRES Hiver 2014

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
13 h à 15 h	Jusqu'au 5 janvier 2014: Luceville et Sainte-Luce: patinage libre À compter du 6 janvier 2014: Luceville: fermée Sainte-Luce: ouverte sans surveillance						
15 h à 17 h	Jusqu'au 5 janvier 2014: Deux patinoires: Hockey libre À compter du 6 janvier 2014: Luceville et Sainte-Luce: hockey libre						
17 h à 18 h	FERMÉES						
18 h à 19 h 30	Patinage libre	Moitié / moitié	Patinage libre	Patinage libre	Moitié / moitié	Moitié / moitié	
19 h 30 à 21 h 45	Hockey libre						
22 h	21 h 45: Fermeture des patinoires		22 h: Fermeture du pavillon des loisirs et du Centre Gabriel-Nadeau				

Horaires des patinoires du 21 décembre au 5 janvier:
Ouvertes de 13 h à 17 h et de 18 h à 21 h 45 sauf:
24 et 31 décembre: fermées
25 décembre et 1er janvier: fermées de 18 h à 22 h

L'horaire des patinoires est sujet à changement sans préavis.

Pour informations: Jean-Claude Molloy, coordonnateur des loisirs, au 418 739-3393

Patinoire du secteur Luceville, au 418 739-3755

Patinoire Sainte-Luce, au 418 739-1276

